

Emplois publics dans l'Education : L'HECATOMBE ANNONCEE



L'objectif d'ici 2012 de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, y compris dans l'Education, est avancé comme un principe incontournable de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Concrètement, cela suppose donc la suppression en quatre ans de 80 000 emplois publics dans l'Education, avec une forte concentration de ces retraits dans le second degré.

Qui peut croire qu'un tel objectif pourrait être tenu par le gouvernement, sans dégâts considérables pour nos enseignements et sans remise en cause de nos droits et garanties statutaires ? La publication du rapport POCHARD, les conditions de « préparation » de la rentrée 2008, la tentative de passage en force sur le Bac pro 3 ans montrent très clairement où l'on va. Nous ne pouvons laisser faire

La période est cruciale. Et les enjeux, tant pour nos métiers que pour nos enseignements sont considérables. Aussi l'intersyndicale second degré (SNES, SNEP, SNUEP, SNFOLC, UNSEN-CGT, Sud-Education) appelle-t-elle à la grève le mardi 18 mars et à une manifestation, dont le point de départ est fixé à 14 h 30 devant le rectorat à Limoges.

La question des « DGH de rentrée 2008 » a suscité de nombreuses mobilisations et différentes initiatives dans les établissements. La grève et la manifestation du 18 ont pour objet de les faire converger, avant la consultation des CTP. L'insécurité, l'instabilité, la flexibilité d'emploi qui s'installent doivent être combattues.

COMMENT LE GOUVERNEMENT COMPTE-T-IL SUPPRIMER 80 000 EMPLOIS EN 4 ANS ?

Voici quelques repères :

- **Bac pro en 3 ans** (avec suppression des BEP)
« gain » de 10 000 emplois.
- **Réduire les horaires élèves d'une heure en collège** : 7 000 emplois.
- **Réduire les horaires de 25% en lycée** :
25 000 emplois.
- **Imposer 3 heures sup** à chaque enseignant :
30 000 emplois.
- **Transfert des Copsy aux régions** :
4 500 emplois.

Il s'agit d'exploiter tout ou partie de ces gisements. Mais d'autres sont envisagés :

- **Laminage de la voie technologique**
- **Resserrement de la voie générale en lycée**
- **Financement de certains enseignements en HSE** (par exemple : ATP, Aide, TPE ...)

Avec un retrait de l'équivalent de 116 postes (concentré cette année d'une manière plus importante dans les lycées) et une première avalanche d'heures supplémentaires (se subsistant à l'équivalent de 60 postes) le paysage d'emploi qui se dessine est en effet sinistré : mesures de cartes scolaires en nombre, inflation des compléments de service (avec incertitudes sur le lieu, la quotité), perspectives de services gonflés d'HSA pourtant majoritairement rejetées par les enseignants, possibilités de mutations étranglées voire anéanties.

Ce n'est qu'un début, le volume des retraits devant être doublé dès 2009. **Vient en effet le temps de la rupture et celui de la mise en œuvre du projet scolaire de N.SARKOZY.**

Diminution de l'offre et du temps de formation, moins de diversité, moins de poursuite d'études pour les élèves. Autonomie et mise en concurrence des établissements, évaluations à tous crins de leurs « performances » au travers de celles des élèves et des personnels. Renforcement des hiérarchies locales pour apprécier le mérite.

Individualisation du salaire, remise en cause des concours, des carrières. Augmentation du temps de travail, en sortant de la référence à la semaine pour les élèves comme pour les personnels (annualisation). Voilà les maîtres mots de la vision gouvernementale de l'Ecole qu'il s'agit d'imposer aux élèves et aux personnels.

Toutes les références et les cadres collectifs que nous avons jusqu'à présent sont visés.

C'est maintenant qu'il faut peser !

Vers la *pochardisation* du métier d'enseignant ?

Quelques pistes du rapport Pochard...

- ◆ **Fin programmée des statuts et références collectives** : « *instauration d'un lien contractuel entre l'enseignant et son employeur ou entre l'enseignant et l'établissement où il est affecté.* »
- ◆ **Autonomie des établissements** : horaires des élèves « *annualisés par discipline* », programmes définis localement pour tout ce qui dépasse le socle, marge de 10% confiée aux chefs d'établissement... et « *les normes nationales s'appliquant automatiquement comme les seuils de dédoublement ou les heures affectées au soutien (...) doivent être abandonnées...* »
- ◆ **Mesure de la performance des professeurs à partir des résultats des élèves** : à titre expérimental et collectif, « *dans un premier temps* » !
- ◆ **Tout le pouvoir aux chefs d'établissement**, « *porteurs des processus d'évaluation et moteurs de la performance* » ; l'inspection pédagogique est limitée à quelques rendez-vous dans la carrière...
- ◆ **Concours de recrutement**, trois hypothèses au choix du Ministre : on simplifie, on régionalise ou on supprime : « *les titulaires du master chercheraient un emploi sur le marché du travail.* »
- ◆ **Bivalence, retour aux vieilles recettes** : création de CAPES bivalents, de nouvelles mentions complémentaires... pour enseigner le socle, à quoi bon des qualifications de haut niveau ?
- ◆ **Annualiser les services** : 648 heures pour tous, pour récupérer sans le payer le *temps perdu* à l'occasion des stages des élèves ou des examens...
- ◆ **Allonger le temps de présence dans l'établissement** : trois heures de plus imposées à tous, éventuellement rémunérées, afin de régler certaines tâches indispensables.
- ◆ **Salaires... de quoi vous plaignez-vous ?** : « *il n'y a pas eu depuis 20 ans, ni véritable déclassement, ni reclassement des enseignants dans la hiérarchie de salaires.* »
- ◆ **En guise de revalorisation**, des heures supplémentaires ou des primes réservées à quelques-uns :
« *il ne serait pas réaliste de penser que le bénéfice de cette prime (...) pourrait bénéficier à l'ensemble des enseignants.* »
- ◆ **Les oubliés du rapport** : pas un mot des COPsy, CPE, surveillants, personnels sociaux et de santé... peut-être doivent-ils s'en féliciter ?

Après ce rapport, le Ministre prépare un « livre blanc » sur le métier d'enseignant. C'est maintenant qu'il faut peser !

Grève nationale le mardi 18 mars 2008

à l'appel du SNES, du SNEP, du SNUEP (FSU),
de l'UNSEN-CGT, du SN-LC-FO, de SUD-éducation

**Manifestation académique
départ 14h30 rectorat Limoges**